



Par courrier électronique
Le 17 février 2023

Destinataires :

Groupements Sportifs Affiliés de Seine et Marne
Ligue d'Ile de France de volley
Membres du Bureau Directeur Départemental

Madame, Monsieur,

Le Président du Comité Départemental de Volley de Seine et Marne, Cyrille FICHER, vous invite à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra à La Rochette le 19 mars 2023.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Du Comité Départemental de Volley de Seine et Marne et du GSD 77

DIMANCHE 19 MARS 2023 à 10h00

Impasse des Pincevents 77000 La Rochette
Salle annexe au gymnase

Ordre du jour :

- Présentation du rapport moral ;
- Point financier ;
- Changement de siège social ;
- Mise à jour des tarifs et du montant de la cotisation annuelle des Groupements Sportifs ;
- Projet de désignation d'arbitre en Accession Régionale pour la saison 2023/2024 ;
- Validation par l'AGE des nouvelles candidatures, adressées au comité 30 jours avant l'AGE ;
- Questions diverses.

Rappel des statuts :

Seuls les Groupements Sportifs régulièrement affiliés à la FFvolley (validation administrative et financière) et sans créance auprès du Comité à la date de l'assemblée générale ont accès à celle-ci et participent aux votes.

Nous vous rappelons également que conformément au MAD 2022/2023, une amende de 75 € sera réclamée à tout club absent.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations sportives.

Le Président du Comité Départemental
de Volley de Seine et Marne



Cyrille FICHER